

# LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DES ESPECES A ENJEUX POUR LA SANTE HUMAINE



OBSERVATOIRE DES ESPECES  
A ENJEUX  
POUR LA SANTE HUMAINE

## Dans ce numéro

Des primevères pour nos  
grands-mères

Quels arbres pour les  
chenilles processionnaires ?

Une toxine marine  
responsable d'intoxications

Recosanté : connaître son  
environnement, agir pour  
sa santé

## DES PRIMEVÈRES POUR NOS GRANDS-MÈRES

Actualité

Le mois de mars annonce l'arrivée du printemps mais aussi la fête des grands-mères : la tradition veut que les petits-enfants leurs offrent des fleurs le premier dimanche du mois.

Le dimanche 6 mars on fête les grands-mères. Pour les gâter, aux fleurs coupées, préférez une plante en pot qui vivra plus longtemps et leur permettra de garder un souvenir persistant de cette journée.

### Et si vous choisissiez des **primevères** ?

Synonyme de tendresse et d'affection, ces **plantes vivaces** herbacées font parties de la famille des Primulacées. Elles peuvent afficher de multiples teintes allant du blanc au rose en passant par le jaune et le violet. Une fois installée dans un endroit frais et légèrement ombragé, cette espèce caduque (février à mai) demande peu de soins.



A noter, la variété *Primula obconica* peut, en cas de contact, être à l'origine de **réactions allergiques**<sup>1</sup>. La primine contenue dans les feuilles de la plante peut en effet provoquer des **rougeurs et des démangeaisons** au niveau de la peau. L'exposition au soleil peut augmenter la gravité des réactions cutanées. Les autres espèces cultivées (*P. malacoides* et *P. sinensis*), de même que les primevères communes, sont très rarement sensibilisantes<sup>2</sup>. **De plus, des variétés de primevère obconique sans primine sont de plus en plus cultivée et semblent être non allergisantes.**

Retrouvez plus d'informations sur les plantes pouvant être à risque pour la santé humaine sur [plantes-risque.info](http://plantes-risque.info).

## QUELS ARBRES POUR LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES ?

Sciences

Les Processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) et les Processionnaires du chêne (*Thaumetopoea processionea*) sont des insectes qui, au stade chenille, sont recouverts de poils urticants. Malgré leur nomination savez-vous que les Processionnaires du pin ne se trouvent pas que sur ces derniers ? Connaissez-vous les variétés d'arbres préférées par les Processionnaires « du chêne » ?

**Les Processionnaires du pin, comme leur nom l'indique se trouvent majoritairement sur les conifères du genre Pinus et de la famille des Pinacées.** Les pins sont gymnospermes, c'est-à-dire sans véritables fleurs ni fruits contrairement aux chênes. Ils occupent une aire de répartition très vaste mais sont surtout présents dans les zones de climat tempéré-froid. Les Processionnaires se trouvent principalement sur les **Pin maritime, Pin d'Alep, Pin noir** et **Pin parasol** originaires du bassin méditerranéen, mais également sur le **Pin sylvestre** dit « Pin du Nord », provenant d'Europe du nord et de Russie. Hormis ces arbres du genre Pinus, elles se trouvent également sur le **Cèdre de l'Atlas**, originaire d'Afrique du Nord.

**Les Processionnaires du chêne, quant à elles préfèrent la famille de Fagacées et plus particulièrement le genre Quercus.** Ces arbres présents dans tout l'hémisphère nord, ont un feuillage caduque, c'est-à-dire qu'ils perdent leur feuilles pendant une partie de l'année, contrairement aux pins. Les processionnaires favorisent le **Chêne pédonculé** et le **Chêne sessile** pour installer leur nid.

Pour en savoir plus sur les chenilles processionnaires : [chenille-risque.info](http://chenille-risque.info)



pin maritime



pin d'Alep



pin parasol



pin sylvestre



pin noir



cèdre d'Atlas



chêne pédonculé



chêne sessile

Détectées pour la première fois en France en 2018 puis en 2021 en Corse dans des moules, les brévétotoxines (BTX) sont des toxines produites par des microalgues marines. Elles peuvent en cas d'inhalation d'embruns contaminés provoquer des intoxications. En cas d'ingestion, elles peuvent aussi provoquer des symptômes neurologiques, gastro-intestinaux et/ou cardiovasculaires<sup>2</sup>.

**L'inhalation d'embruns contaminés en cas d'efflorescence de ces microalgues est la voie d'exposition principale** rapportée dans d'autres zones du globe, comme en Floride. Celle-ci peut se produire lors de la baignade ou à l'occasion d'activités professionnelles ou de loisirs, à proximité ou sur la plage. Elle peut provoquer étournelements, nez qui coule et irritation de la gorge. En se déposant sur le visage et la peau, les embruns contaminés par des BTX sont également susceptibles de causer des irritations cutanées et oculaires. Les professionnels qui travaillent dans des zones contaminées sont les plus exposés.

**Les brévétotoxines (BTX) sont des neurotoxines produites par certains micro-organismes aquatiques** (dinoflagellés). **Elles s'accumulent dans les crustacés et poissons dont l'ingestion peut causer un empoisonnement** connu sous le nom d'intoxication neurologique par les fruits de mer (NSP pour Neurotoxic Shellfish Poisoning). Cet empoisonnement peut causer une paralysie car les BTX agissent en bloquant l'influx nerveux.

Si les BTX font l'objet d'un suivi dans les coquillages depuis janvier 2018 en France, elles ne sont actuellement pas surveillées dans l'eau de mer. Le suivi environnemental des sites de baignade situés à proximité des points de surveillance où des espèces de producteurs potentiels de BTX ont été détectées dans le passé est nécessaire pour en savoir plus sur ces toxines. **Ces connaissances permettront d'anticiper l'apparition d'une « marée rouge » sur le littoral français, signe de la présence en abondance des microalgues productrices de BTX, et de définir les mesures de gestion les plus adaptées.**

Aujourd'hui, les BTX ne sont pas réglementées en France ou en Europe où elles sont considérées comme des **toxines émergentes**. En revanche, elles constituent un risque avéré en Floride particulièrement, mais également en Australie, Nouvelle-Zélande et au Mexique, où elles sont réglementées depuis de nombreuses années.

Aucun décès lié à ces toxines n'a été rapporté chez l'Homme, à ce jour dans le monde. En revanche, leur toxicité pour la faune marine est connue et peut conduire à des épisodes de mortalités importantes de poissons, d'oiseaux marins, de tortues et de mammifères marins, essentiellement dans le Golfe du Mexique.



« Marée rouge » due à la prolifération rapide de dinoflagellé au Japon.

## RECO SANTÉ : CONNAÎTRE SON ENVIRONNEMENT, AGIR POUR SA SANTÉ

Pour faire face à la préoccupation grandissante des Français sur les liens entre santé et environnement, les ministères de la Transition écologique et de la Santé ont créé Recosanté, un service numérique pour connaître la qualité de son environnement et savoir comment se protéger.

Le [quatrième plan national santé environnement](#), sorti en mai 2021, a pour but de répondre à cette attente en donnant accès au grand public à de l'information fiable. L'objectif ? **Permettre à chacun d'être acteur de son environnement et de sa santé.**

Pour cela le service Recosanté, gratuit et accessible à tous, permet en quelques clics de connaître la qualité de l'environnement qui vous entoure. Qualité de l'air, risque d'allergie aux pollens et indice UV le site propose de consulter tous les indicateurs de la commune dans laquelle vous vous trouvez via un tableau de bord simple et intuitif.

Les données environnementales sont sourcées auprès de plusieurs producteurs de données (Atmo France, Météo France, RNSA, IRSN). Vous pouvez également vous abonner pour recevoir une lettre d'information pour vous aider à mieux protéger votre santé. [En savoir plus sur Recosanté.](#)

### EN BREF

- **Le saviez-vous ?** Les chauves-souris, espèces protégées en France sont d'excellents prédateurs de Processionnaire du pin et du chêne. En effet, ces dernières se nourrissent de papillons de nuit. Pour en savoir plus : [cliquez ici.](#)
- [L'arrêté préfectoral du département de l'Ain](#), région Auvergne-Rhône Alpes a été actualisé.

### Actualité

#### SOURCES D'INFORMATION

1. **ANSES (2021)**, [Plantes toxiques en cas de contact avec la peau, la bouche et les yeux](#)
2. **Tomb, R. (2009)**, [Hypersensibilité de contact à la primine. In Annales de dermatologie et de vénéréologie](#)
3. **Rapport de l'ANSES (2021)**, [Les brévétotoxines](#)

#### RÉDACTION :

Alexandra MARTIN  
Marilou MOTTET  
Alice SAMAMA



#### CONTACT :

[especes-risque-sante@fredon-france.fr](mailto:especes-risque-sante@fredon-france.fr)

Tél : +33 (0)1 53 83 71 75

Retrouvez l'actualité de l'Observatoire sur nos réseaux sociaux



Tous les numéros de la lettre de l'Observatoire sont consultables ici